**PROCES VERBAL DU CONSEIL D’ECOLE DU 13.03.2018**

**Les participants :**

Directeur : Patrick CASIMIR

Enseignant (e) s : Mmes Sylvie OUSTALET, Annick PETIT, Muriel LOUBEAU, Maryse LARPIN, Maryline FAY, Evelyne ZUERAS, Catherine RONDEAU, Sylvie RENE, Hélène FLAMANT, Audrey RALLIERES, Julie SICARD, Virginie BOUÏSSOU, Céline FAURE, M. Mathieu EMPORTES,

Parents élèves élus : Mmes Laëtitia EVEN, Audrey PIGOZZO, Delphine BOUCHE, Alexa WESTRELIN, Mrs Hervé COMMENAY, Yohann LEEBVRE.

Municipalité : M PLANCHON adjoint aux affaires scolaires, Mme SOLATGE conseillère municipale

CLAE : Mmes Marie-Pierre ASSET, Véronique CHIAVASSA,

M Novak, directeur services techniques,

Mme Brigitte ALLEGUEDE, assistante de soins et responsable bus

Absents excusés : M. RESPAUD, IEN, M DEUILHE maire, Mmes Corinne REVELEAU, Corinne SOYER, Julie BELOT enseignantes, M. SANTOUIL, Intervenant EPS, Mme KHLIFI, CLAS M. COULOMIERS DDEN, Mmes Anne COUFFIGNAL psychologue scolaire, Christiane CORSINI enseignante spécialisée.

**Introduction :** rôle, enjeu et bilan du fonctionnement du conseil d’école de l’école Tabarly ces cinq dernières années.

Le conseil d’école de l’école Tabarly a été un lieu de dialogue serein, informé et constructif. Chacun a été vigilent pour maintenir cette instance dans son rôle, le projet d’école étant l’élément central. Le dialogue a permis de construire un rapport de confiance, il faut préserver celui-ci. La confiance ne se décrète pas, elle reste toujours fragile.

Les points à l’ordre du jour ne seront pas traités dans l’ordre initialement prévu.

1 Garderie bus et transport : le service des transports fonctionne bien, les relations avec le conseil départemental sont harmonieuses. Les demandes se feront sur internet. Sur le temps garderie bus, les enfants goutent assis par sécurité, par mauvais temps ils rentrent à la cantine. Cela nécessite ensuite de mettre à disposition du personnel pour nettoyer la cantine. La question du maintien de ce gouter se pose.

2 Intervention M Novak directeur des services techniques : un premier point est fait sur le PPMS, les aspects techniques ainsi que la logique que cela sous tend. Un diagnostic général de l’école a été réalisé portant aussi sur les abords de l’établissement.

Les services techniques se préoccupent de la problématique du chauffage excessif dans l’extension élémentaire et celui un peu bas dans la salle de motricité élémentaire. Un éclairage technique est apporté par M Novak et les solutions envisagées sont présentées. Concernant le   bruit à la cantine, une étude a été menée par l’agglomération du Muretain. La gestion de l’acoustique est compliquée à régler car elle dépend des lieux et des matériaux. Une observation et des solutions techniques seront étudiées tout en respectant un cadre budgétaire.

3 Prévision des effectifs : pour la prochaine rentrée il est prévu un effectif global de 434 élèves (171 en maternelle et 263 en élémentaire). Ces nombres ne prennent pas en compte les départs éventuels ni des inscriptions futures. Du côté élémentaire, l’école est proche du seuil d’ouverture mais ne dispose pas de salle pour accueillir une nouvelle classe.

4 Carte scolaire : point d'information des élus

La commune souhaite équilibrer les effectifs des groupes scolaires et envisage de modifier le périmètre scolaire. Les nouveaux arrivants seraient orientés vers l’école Petit Prince et vers l’école Florence Artaud. Un appel à volontariat sera proposé à hauteur de 15 à 20 élèves environ. Une réunion sera proposée aux familles.

5 Sorties de classes et clae : rappel de la réglementation. Les difficultés du quotidien sont multiples (les changements de dernière minute, les oublis des parents, les retards, les erreurs d’inscription, les confusions pour les élèves, pour les parents, les enseignantes…), il faut que chacun soit le plus vigilent et le plus rigoureux possible.

6 Répartition des sanitaires : travail du conseil des élèves

Temps 1 état des lieux sur les dégradations et les comportements de certains élèves. Effet obtenu, il n’y a eu besoin d’appeler des services pour déboucher des toilettes obstruées par des bouchons de papier.

Temps 2 choix conçus par les délégués sur la répartition des sanitaires, toilettes CP pas de changement, deux blocs de sanitaires pour les filles et un seul pour les garçons, affichage de règle sur le respect des lieux. L’expérimentation permettra de déterminer si cela résout les problèmes précédemment évoqués

7 Téléphones portables : ils sont interdits dans le règlement de l’école. Si les élèves en amènent un, il est pris et rendu aux parents.

8 Épidémie et information des familles : le guide envoyé aux écoles par le service médical de l’inspection académique définit la tâche des directeurs en cas de maladies infectieuses, il est appliqué comme demandé.

9 Sensibilisation aux premiers secours en faisant intervenir une association locale : il faut pour tout intervenant extérieur demander un agrément et obtenir une habilitation pour intervenir auprès des élèves, si un tel projet doit être mis en place, il faut envisager cela en début d’année car les projets des classes sont déjà définis pour cette année.

10 Permis piéton: une action sécurité routière est envisagée par la commune avec le CCAS pour les cycles 3. Le permis piéton concerne davantage les CE2, il faudra se rapprocher de la police municipale et voir cela avec elle.

11 Caisse de l'école : point sur les flux financiers,

Les photos de classe ont rapporté 3600 euros, les dons des familles 4196 euros et les dons de l’association Tabarlys se sont montés à 2430 euros. Le conseil des maitres pour les classes de découverte propose une aide de 30 euros aux familles qui ont une deuxième enfant qui part en classe de découverte. Cette aide n’est pas automatique, elle dépend de l’état des finances de la caisse de l’école.

12 TAE : l’inscription en début d’année est un choix imposé par la collectivité qui gère les CLAE.

En élémentaire 10 activités sont proposées, selon l’activité les groupes varient de 7 à 20. Au premier trimestre 148 élèves en ont bénéficié, 141 au deuxième trimestre et 160 au troisième trimestre. En maternelle les nombres sont 1 trim. : 66, 2ème trim. : 66, 3 ème trim. : 70.

En fin d’année l’Alae propose des jeux avec les enfants et les familles le samedi 9 juin avec repas partage.

13 Projet d'école : cette année, nous élaborons le projet 2018 2022, une première tâche a consisté à dresser un bilan du projet 2014 2018. Ce bilan est présenté. La deuxième partie du travail engagé consiste en s’appuyant sur l’analyse de l’existant (population scolaire, nature du groupe scolaire, environnement, fonctionnement, réussites et points perfectibles …) à définir le prochain projet. Il nous a paru utile de poursuivre certains axes et certaines actions car au regard des attentes des derniers programmes celles-ci doivent continuer. De plus quand une action n’est pas portée fortement peu à peu elle s’éteint, une priorité en chassant une autre.

Le premier axe porte sur les connaissances scolaires, deux éléments du champ du français s’ajouteront le lexique dans tous les niveaux et l’orthographe en C2 et C3. Le second axe se réfère aux actions pour accompagner les élèves les plus fragiles à travers les dispositifs que l’équipe peut mettre en œuvre ainsi que le travail mené pour assurer la continuité tout au long de la scolarité dans notre école. Enfin le troisième axe reprendra les actions portant sur le respect de soi et des autres en y ajoutant la dimension culturelle source d’ouverture sur le monde qui nous entoure.

Suite à cette présentation, l’avis des parents élus est recueilli

Fin du conseil d’école 20h10.